

COMMENT FAIRE UN SIGNALEMENT ?

rendez-vous sur
l'application gratuite &
sans publicité
ou
sur le site internet →



[sentinellesdelanature.fr](https://www.sentinellesdelanature.fr)

La création d'un compte est **obligatoire** : les signalements sont confidentiels mais pas anonymes.

L'atteinte ou l'initiative doit ensuite être localisée sur une carte et décrite le mieux possible via un formulaire, si possible photos à l'appui.

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE ?

Les signalements sont étudiés par **l'association du mouvement FNE** présente sur votre territoire : c'est elle qui décide des suites à donner (ou non) selon l'importance de l'atteinte, son caractère légal ou illégal, le niveau de preuve apporté, le domaine de compétences concerné, etc.

Dans tous les cas, vous serez tenu.e informé.

UNE MOBILISATION À LA HAUTEUR DE NOS MOYENS

Nous essayons de faire de notre mieux, avec les moyens dont nous disposons. Cela signifie que **nos associations ne sont hélas pas en mesure de traiter tous les dossiers reçus.**

"Sentinelles de la nature" n'est pas un **service public** et n'a pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.

LES INGRÉDIENTS D'UN BON SIGNALEMENT



SENTINELLES DE LA NATURE

UN PROJET DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



DEVENEZ SENTINELLES DE LA NATURE !



UN PROJET FÉDÉRAL

Le projet "Sentinelles de la Nature" est un projet fédéral, du mouvement de France Nature Environnement (FNE), de type participatif, destiné à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature et de l'environnement.



- Permet à chacun, partout, en quelques clics, de signaler une dégradation de son environnement, ou au contraire, une initiative positive.
- Offre un soutien de proximité pour accompagner localement les citoyens dans leurs démarches en s'appuyant sur le plus important réseau d'associations de protection de l'environnement de France qu'est le mouvement FNE.

SENTINELLES DE LA NATURE EN QUELQUES CHIFFRES

- **Près de 20 000** contributeurs depuis le lancement du projet
- **Plus de 3 000** signalements reçus chaque année dont la moitié est publiée sur le site
- **Plus de la moitié** des atteintes à l'environnement reçues sont des dépôts de déchets



LES OBJECTIFS DU PROJET

- Dynamiser la mobilisation des citoyens et des associations
- Améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales
- Valoriser et favoriser les initiatives en faveur de l'environnement
- Avoir une vision globale des enjeux environnementaux sur nos territoires

